**Formulaire de demande d’intervention**

**Appareil**





Numéro de série (\*)



Date d’installation (\*)



Date de fabrication



**Installateur**



Code postal (\*)



Numéro de maison (\*)



Nom de l’entreprise (\*)



CCI / numéro d’entreprise BE (\*)



Rue (\*)



Localité (\*)



E-mail (\*)



Téléphone (\*)



L’e-mail est obligatoire pour le bon suivi de votre demande

**Adresse de l’installation**



Code postal (\*)



Numéro (\*)



Nom



Téléphone



Rue



Localité



**Demande**

Date souhaitée



Attention! La date définitive sera confirmée par notre coordinateur de service.

Référence facture d’achat (\*)



Description



Lorsque vous appuyez sur le bouton « Envoyer la demande », un e-mail contenant un lien vous sera envoyé. Votre demande sera prise en compte après activation de ce lien.  
  
En tant qu’installateur, une défaillance de première ligne tombe sous votre responsabilité. Si vous êtes sur place, vous pouvez contacter NIBE (si nécessaire) pour obtenir un support téléphonique. Si la panne est due à une pièce qui doit être remplacée, nous vous enverrons celle-ci dès que possible. Dès que vous nous aurez retourné la pièce défectueuse, celle-ci sera examinée d’un point de vue technique et (en cas de garantie) vous sera créditée.

Ce n’est que lorsque vous serez vous-mêmes passé sur place et que vous aurez indiqué de quel type de défaillance ou de plainte il s'agit que NIBE enverra un technicien ou un Service Partner NIBE sur le site. Complétez toutes les données demandées le plus correctement et le plus complètement possible pour que le traitement de la panne puisse se faire sans problème.  
  
Après la visite d’intervention , NIBE évaluera si la garantie est d'application et dans quelle mesure. S’il s’avère que la garantie ne peut pas être invoquée, vous recevez une facture pour les frais de déplacement, la main-d’œuvre et/ou les pièces (le cas échéant).  
  
Pour plus d'informations sur le coût de la visite d'intervention, voir nos tarifs sur le site Internet.

D’accord avec le prix et les conditions ?



[Conditions générales](https://www.nibenl.eu/over-nibe/Algemene-voorwaarden/)